

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DIU TOSSAOS

- > Composante : Faculté de santé, Formation continue en santé
- > Durée : 1 an
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation professionnelle
- > Formation à distance : Non
- > Lieu d'enseignement : Angers

Présentation



Le syndrome d'apnées obstructives du sommeil (SAOS) se caractérise par la survenue de collapsus des voies aériennes supérieures pendant la nuit. Chez l'adulte, il touche majoritairement les hommes. Il est favorisé par l'obésité et certaines particularités morphologiques. Il se manifeste par des symptômes tels un ronflement, une somnolence ou le sentiment d'un sommeil non réparateur, qui sont en rapport avec des épisodes d'obstruction complète (apnée) ou incomplète (hypopnée) des voies aériennes supérieures pendant le sommeil. Ces obstructions répétées entraînent une hypoxie, et des phases de micro-réveil, avec une fragmentation du sommeil.

Il toucherait en France de 1 à 5% de la population, avec des retentissements sur la vigilance et la morbidité cardiovasculaire (accident vasculaire cérébral, infarctus du myocarde), accidents du travail et de la circulation dus à la somnolence. Il constitue un enjeu de santé publique et nécessite des mesures de dépistage puisque l'on estime que 9 patients sur 10 ignorent leur condition d'apnéiques du sommeil.

Le traitement de ce syndrome est pluridisciplinaire, impliquant des spécialistes du sommeil, de l'appareil respiratoire (pneumologues, oto-rhino-laryngologistes) et de l'appareil manducateur (chirurgiens-dentistes, orthodontistes, stomatologistes).

Objectifs

Les objectifs de cette formation sont la connaissance et la diffusion des méthodes diagnostiques et thérapeutiques du Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil dans ses différents aspects, grâce à un enseignement pluridisciplinaire théorique, pratique et clinique.

Organisation

Contrôle des connaissances

- assiduité aux enseignements
- validation du stage épreuve écrite portant sur l'ensemble des enseignements cliniques, théoriques, pratiques et dirigés
- épreuve orale portant sur l'étude d'un cas clinique

Admission

Conditions d'admission

 [CANDIDATURE EN LIGNE](#) avant le 1er octobre

Sélection des dossiers

Les candidatures seront étudiées par ordre d'arrivée.

Public cible

Ciblée plus spécifiquement sur la mise en place de protocoles mettant en avant les compétences de l'odontologie, la formation s'adresse préférentiellement aux chirurgiens dentistes et spécialistes qualifiés en orthopédie dento-faciale mais aussi qu'aux médecins généralistes et spécialistes qui souhaiteraient compléter leurs connaissances dans ce domaine

- Les titulaires d'un diplôme français de docteur en chirurgie dentaire ou en médecine
- Les étudiants inscrits en DES ou en DESC en odontologie ou médecine

- Les praticiens étrangers d'un pays membre ou non de l'Union Européenne titulaires d'un diplôme équivalent

Droits de scolarité

Formation initiale : 1000 €

Formation continue financée individuellement : 1400 €

Formation continue financée par employeur : 1800 €

+ droits universitaires

Capacité d'accueil

30 pour les 3 facultés

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Frédéric Gagnadoux

✉ frgagnadoux@chu-angers.fr

Responsable pédagogique

Nicole Meslier

☎ 02 41 35 49 67

✉ nimeslier@chu-angers.fr

Contact administratif

Stéphanie REMAÎTRE

☎ 02 41 73 58 05

✉ stephanie.remaître@univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers